

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé de la fonction : Agent d'entretien

Statut : Filière technique - Catégorie C – Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement

Mission principale :

Sous l'autorité hiérarchique du Président du Conseil départemental de la Somme et l'autorité fonctionnelle du Chef d'établissement et du Secrétaire général, au sein de l'équipe d'entretien, l'agent d'entretien assure une prestation de nettoyage des différents locaux de l'établissement, et les maintient dans des conditions optimales d'hygiène et de propreté.

Localisation du poste : Direction de la jeunesse et des collèges – Collège Auguste Janvier – 72 rue Jules Barni – 80041 AMIENS

Groupe de fonctions IFSE : 2C8

Missions et activités :

Entretien ménager des locaux de l'établissement

- procéder au nettoyage des locaux, mobiliers et matériels, en respectant les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité : balayer, dépoussiérer, laver et entretenir les sols, vitres accessibles, murs et tableaux, équipement mobilier et matériel selon des techniques spécifiques, approvisionner les sanitaires en papier, savons et fournitures diverses
- procéder au nettoyage du réfectoire : nettoyage des tables, surfaces et sols
- informer le supérieur hiérarchique des anomalies et dégradations constatées, des difficultés rencontrées ou des besoins divers liés à la fonction
- participer au tri et à l'évacuation des déchets courants

Entretien des outils de travail et participation à la gestion des stocks

- assurer la propreté des outils de travail et procéder à leur nettoyage après usage
- surveiller le niveau des stocks, la disponibilité des produits et matériels, prévoir le réapprovisionnement
- assurer le rangement rationnel des produits et matériels

Participation au service de restauration des élèves

- procéder à la mise en place et au réapprovisionnement des rampes de self
- participer à la distribution des repas
- assurer la plonge et le rangement de la vaisselle

Participation au service d'accueil en cas d'absence du chargé d'accueil pour assurer la continuité de service

Polyvalence au sein de l'équipe d'entretien du collège pour assurer la continuité du service

Participation aux projets pédagogiques de l'équipe éducative

Contribution à la sensibilisation des usagers au respect de la propreté et des équipements

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : l'agent d'entretien est placé sous l'autorité fonctionnelle du secrétaire général qui fixe, en relation avec la direction de la jeunesse et des collèges, ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation. Il ou elle lui rend compte de façon régulière de son activité et des problématiques rencontrées.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec les membres de l'équipe de restauration et d'entretien du collège, avec le personnel d'administration

Externes :

- avec les élèves

Contraintes du poste :

- mouvements répétitifs
- station debout prolongée
- travail salissant
- port répété de charges

Compétences requises :

Connaissances

- connaissance des techniques et postures de nettoyage de locaux et de surfaces
- connaissance des produits d'entretien et du matériel de nettoyage
- maîtrise du maniement des matériels de nettoyage
- connaissance des règles de sécurité et d'hygiène générale et alimentaire ainsi que des précautions d'emploi des produits de nettoyage
- connaissance du fonctionnement et de l'organisation de l'établissement

Aptitudes professionnelles

- capacité à utiliser les produits et équipements adaptés aux tâches à accomplir
- capacité à organiser le travail en fonction des consignes écrites et orales

Comportements professionnels – motivations :

- sens de la qualité du service offert
- fiabilité
- dynamisme
- discrétion
- bon relationnel
- sens du travail en équipe
- avoir un comportement adapté au milieu scolaire

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 17 mars 2026.